

LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} décembre 2022 SAINT-JULIEN-D'INTRES

L'an Deux mille vingt-deux, le premier décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine FAURE, Maire.

Etaient présents :

Mme BARRIOL Marie-Laure, Mme DESCOURS Monique, M. DESESTRES Raphaël, M. FAURE Patrice, M. FAURE Philippe, Mme FAURE Valérie, Mme FAURE Catherine, M. GASTALLE Nicolas, M. GENOT Michel, Mme JALLAT Sonia, Mme MANDON Murielle, M. SALQUE Laurent

Procuration(s):

M. BERRY Frédéric donne pouvoir à M. DESESTRES Raphaël, M. TALLARON Bernard donne pouvoir à Mme DESCOURS Monique

Etai(ent) absent(s):

M. GIRARD Didier

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. FAURE Patrice

- 1 Création d'un emploi temporaire d'agent recenseur pour 2023 : à l'unanimité.
- 2 Demande de subvention voyage scolaire école st joseph à St Martin de Valamas : à l'unanimité des membres présents.
- 3 Décision modificative : régularisation sur échéance emprunt à l'unanimité des membres présents.
- 4 Décision modificative : frais d'étude SDEA à l'unanimité des membres présents.
- 5 Décision modificative : amortissements 2022 à l'unanimité des membres présents.
- 6 Avenant pour Travaux consolidation Châteauneuf en Boutières à l'unanimité des membres présents.
- 7 Régularisation de la voie communale de Signebernard Boutières à l'unanimité des membres présents.
- 8 Bornage terrain Gimet et voie communale Boutières à l'unanimité des membres présents.
- 9 Politique de l'urbanisme des communes au RNU

NB : Après approbation lors de la réunion du Conseil Municipal du prochain CM, le procès-verbal de cette séance sera publié sur le site internet, un exemplaire sera également mis à disposition du public en Mairie.